

## Descriptif de module

**Domaine** : Santé

**Filière** : Ergothérapie

### 1. Intitulé du module : Profession : compétences élémentaires 2022-2023

**Code** : S.ER.SO.1103.F.22

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement : français    Autres compétences linguistiques : anglais (lecture, vidéos)

### 3. Prérequis

- Avoir validé le(s) module(s) .....
- Avoir suivi le(s) module(s) ....
- Pas de prérequis ...
- Autre ...

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles et compétences visées**

- A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  A1  A2  A3  A5  A6
- B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences  B1  B2  B3
- C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences  C1  C2
- D. Rôle de Leader** : Compétences  D1
- E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  E1  E2
- F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  F1  F2
- G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  G1  G3

**Objectifs généraux d'apprentissage :**

- Mener un entretien d'ergothérapie
- Nommer les principes d'une alliance de travail ou thérapeutique pour la pratique de l'ergothérapie
- Mettre en pratique le Modèle de la relation intentionnelle (Taylor, 2008 ; 2020)
- Employer une grille d'observation de la relation thérapeutique, l'utiliser pour décrire la situation et pour soutenir un jugement appréciatif des habiletés observées
- Partager un jugement appréciatif à des pairs, sur la base de principes d'une rétroaction constructive
- Élaborer des réflexions éthiques et déontologiques, notamment en ce qui a trait à l'altérité et l'inclusion, dans le cadre de la pratique professionnelle
- Expliquer les principes de dynamique et de structuration de groupes

- Expérimenter divers modes relationnels et de communication, dans le cadre d'entretien d'ergothérapie et de situations en thérapie
- Évaluer les outils d'apprentissage utiles pour la suite de ses études, à partir de sa situation personnelle (maîtrise, difficultés, lacunes)
- Expérimenter des outils de gestion du stress, en lien notamment avec le travail étudiant et avec les bouleversements écologiques
- Mettre en pratique les outils du métier d'étudiant-e et les bases méthodologiques enseignées, nécessaires pour tous les modules de la suite de la formation

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Unité 1. La relation : au cœur de l'ergothérapie (4 ECTS) 52 périodes

Contenus :

- Altérité, inclusion
- Théories de la communication
- Fournir et recevoir de la rétroaction (*feedback*)
- Pratique centrée sur la/le client-e
- Mener un entretien d'ergothérapie
- Bases des théories des groupes
- Relation thérapeutique : principes ; aspects non verbaux ; toucher
- Modèle de la relation intentionnelle de Taylor : principes, six modes relationnels, habiletés de communication thérapeutiques, écoute empathique
- Communication difficile : annonce de mauvaises nouvelles, ruptures d'empathie, gestion de conflit, nécessité d'une traduction (client-es non francophones), informations sensibles au dossier

### Unité 2. Les outils du métier d'étudiant-e (2 ECTS) 28 périodes

Contenus :

- Bases de la recherche et de l'organisation documentaire
- Lire de manière critique des textes scientifiques et de littérature grise
- Restituer des informations et des jugements personnels : textes écrits (différents formats et exigences), présentation orale, compte-rendu de lecture, compte-rendu oral à des collègues
- Prendre des notes (de cours et d'observation)
- Normes APA 7 pour la gestion des références
- Gestion du stress et organisation de son travail

### Modalités pédagogiques

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire  | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input checked="" type="checkbox"/> Tutorat    | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : ..... |

### Exigences liées à la fréquentation du module :

L'**unité 1** de ce module repose en grande partie sur des activités d'apprentissage expérientiel : la présence est donc obligatoire aux ateliers. Toute absence devra être justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

En cas d'absence justifiée, un travail compensatoire (ou un atelier de compensation ; uniquement pour les ateliers impliquant des patient-es simulé-es) pourra être négocié avec le responsable de module.

Une absence non justifiée entraîne le retrait de 0,5/6 à la note du module, par séance d'atelier manquée (pour chiffrer les apprentissages expérientiels non réalisés). **La présence à l'évaluation de simulation**, en fin de semestre,

**sera refusée** aux étudiant-es s'étant absenté-es sans justification d'un atelier de simulation impliquant leur interaction avec les patient-es simulé-es. Dans un tel cas, les séances de simulation devront être repris l'année suivante. Ceci reporte la complétion du module à l'année suivante.

L'**unité 2** implique du travail à distance (asynchrone) à réaliser de manière autonome par l'étudiant-e, à partir d'activités en ligne. La présence et la participation aux deux séminaires (semaines 47 et 3) est essentielle : bien que ceux-ci ne soient évalués que de manière formative, une absence à un séminaire non justifiée entraînera une pénalité de 1/6 à la note du module. Une absence justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement HES-SO, pourra être compensée par un travail compensatoire négocié avec le responsable de module. De même, un travail ou dossier, formatif mais obligatoire, remis en retard entraîne une pénalité à la note du module, de l'ordre de 0,1/6 par jour de retard.

#### 6. Modalités d'évaluation et de validation

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Écrit              | <input type="checkbox"/> Oral   | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique (simulation) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Évaluation formatives de dossiers et de présentations orales lors de séminaires |   |

En première session, le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E (4/6) au module.

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification, ainsi que les conditions de validation (critères) sont précisés aux étudiant-es dans le plan de cours (déroulé). En première session, il s'agira :

- d'une simulation d'entretien en ergothérapie (environ 30 min en fin de semestre), selon le même format vu et pratiqué en cours ; évaluation individuelle
- d'un dossier à remettre en fin de semestre ; questions fournies durant le semestre ; évaluation en équipe. Un dossier remis en retard entraîne une pénalité de 0,5/6 à la note du travail par jour de retard.

#### 7. Modalités de remédiation et de répétition

Les modalités de remédiation et de répétition sont précisées dans le plan de cours (déroulé).

- |                    |   |  |
|--------------------|---|--|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible  | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

#### Répétition

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Ecrit                           | <input type="checkbox"/> Oral          | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique (simulation) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier (individuel) | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |   |

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

#### 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

- Cole, M. B. (2012). *Group dynamics in occupational therapy: the theoretical basis and practice application of group intervention* (4<sup>th</sup> ed.). Slack Editions.
- Corbière, M., Bisson, J., Lauzon, S. & Ricard, N. (2006). Factorial validation of a French short-form of the Working Alliance Inventory. *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, 15(1), 36-45. <https://doi.org/10.1002/mpr.27>
- Larsen, A. E., Adamsen, H. N., Boots, S., Delkus, E. C. G., Pedersen, L. L. & Christensen, J. R. (2019). A survey on client-centered practice among danish occupational therapists. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 26(5), 356-370. <https://doi.org/10.1080/11038128.2018.1465584>
- Law, M., Baptiste, S. & Mills, J. (1995). Client-Centred Practice : What does it Mean and Does it Make a Difference? *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 62(5), 250-257. <https://doi.org/10.1177/000841749506200504>
- Le Bossé, Y. (2016). *Soutenir sans prescrire : Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)*. Éditions ARDIS.
- Leclerc, C. (2020). *Intervenir en groupe : Savoirs et pouvoir d'agir* (4<sup>e</sup> éd.). CRIEVAT.
- Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient. *Recherche en soins infirmiers*, 110(3), 13-20. <https://doi.org/10.3917/rsi.110.0013>
- Pomey, M.-P., Flora, L., Karazivan, P., Dumez, V., Lebel, P., Vanier, M.-C., Débarges, B., Clavel, N. & Jouet, E. (2015). Le « *Montreal model* » : Enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé. *Santé Publique*, 51(HS), 41. <https://doi.org/10.3917/spub.150.0041>
- Senn, S., Needham, I. & Antille, S. (2012). Relation entre l'alliance thérapeutique infirmière-patient, et les contrôles perçus par le patient en traitement de dépendances : Une étude corrélationnelle descriptive. *Recherche en soins infirmiers*, 108(1), 30-42.
- St-Arnaud, Y. (2008). *Les petits groupes: participation et animation* (3<sup>e</sup> éd.). Gaëtan Morin Éditeur.
- Stébé, J.-M. (2008). *Risques et enjeux de l'interaction sociale*. Éditions Tec & Doc.
- Taylor, R. R. (2020). *The intentional relationship: Occupational therapy and use of self* (2<sup>nd</sup> ed.). F. A. Davis Company.
- Thórarinsdóttir, K. & Kristjánsson, K. (2014). Patients' perspectives on person-centred participation in healthcare : A framework analysis. *Nursing Ethics*, 21(2), 129-147. <https://doi.org/10.1177/0969733013490593>
- Watzlawick, P., Helmick Beavin, J. & Jackson D. D. (2014). *Une logique de la communication*. Éditions du Seuil.

## 10. Enseignant.e.s

L. Anchise, N. Bacq, M. Bertrand Leiser, A. Borda Calisaya, J. Longchamps, A. Morina, C. Mottaz, D. Pouliot-Morneau, V. Simonet, V. Stucki, L. Vionnet, patient-es simulé-es

Nom du responsable de module : D. Pouliot-Morneau

Descriptif validé le :

6 septembre 2022

Descriptif validé par :

Martine Bertrand Leiser